

LACTALIN EKOCHLOR

Nettoyage et désinfection du matériel de traite

1. PROPRIETES :

LACTALIN EKOCHLOR est un produit liquide alcalin chloré non moussant. Il est utilisé pour éliminer les souillures organiques et minérales et désinfecter le matériel de traite.

LACTALIN EKOCHLOR est homologué par le ministère de l'agriculture sous le n° 9500630. à la dose bactéricide de 0,5 %.

2. MODE D'EMPLOI :

La concentration d'utilisation est adaptée en fonction de l'importance des souillures, du mode de nettoyage et du matériel utilisé.

LACTALIN EKOCHLOR s'utilise en solution à 0,5 % à chaud (40-60°C), soit 50 g pour 10 L d'eau. Pour des eaux inférieures à 30°C utiliser le produit à 1 %.

Laisser agir 15 minutes Rincer le matériel à l'eau froide et potable.

LACTALIN EKOCHLOR s'emploie aussi en industrie agro alimentaire pour le nettoyage et la désinfection des circuits : en solution de 2 % à 3 %.

LACTALIN EKOCHLOR s'utilise en alternance avec EKOCID de manière à assurer un nettoyage complet et économique. LACTALIN EKOCHLOR est un produit non corrosif vis-à-vis des aciers inoxydables dans les conditions normales d'utilisation. Sécurité : Ne jamais mélanger LACTALIN EKOCHLOR et EKOCID.

Produit conforme au cahier des charges de l'agriculture biologique.

Conformément au règlement CEE N°2092/01 notifié du 24 juin 1991.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide jaune
pH à 1 % :	12,25 +/-0,5
Densité à 20 °C :	1,20 +/- 0,02
Composition :	Hydroxyde de sodium - Hydroxyde de potassium- Teneur en chlore actif 5 %
Point de gel:	Environ -5° C
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.

Efficacité bactéricide selon la norme AFNOR EN 1276 en condition de propreté.

Souches d'essai	Concentration minimale bactéricide
Pseudomonas aeruginosa CIP 103.467	0,3 %
Escherichia coli CIP 54.127	0,2 %
Staphylococcus aureus CIP 4.83	0,3 %
Enterococcus hirae CIP 58.55	0,3 %

La concentration minimale bactéricide est de 0.3% selon la norme AFNOR EN 1276 en 5 minutes de contact à 20°C dans les conditions de propreté (0.3 g / L albumine bovine).

4. CONDITIONNEMENT :

Bidon de 25 KG

Fût de 72 KG

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Se référer à la fiche de données de sécurité. Produit à usage strictement professionnel.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.
Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 08.09.1999).

Produit conforme au règlement 2092/91, REPAB, pour le nettoyage et la désinfection des installations utilisées pour les produits issus de l'agriculture biologique.

N° de révision 20-09-2005